



Concerne : Assemblée Générale de l'USBW : 13 mars 2024

Chères Membres associées, Chers Membres associés,

Par la présente, Olivier Parvais, Président de l'USBW, Anne Bourdouxhe, Secrétaire USBW, ainsi que tous les autres membres du Conseil d'Administration vous convient à l'Assemblée Générale de l'USBW. Celle-ci aura lieu le mercredi 13 mars 2024, 20h00, à la Salle multimédia du Complexe Omnisports du stade Gaston Reiff de Braine-l'Alleud.

Ordre du jour :

1. Inventaire des associés présents ou représentés (procuration), démission(s).
2. Mot du Président.
3. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé.
4. Rapport des vérificateurs aux comptes.
5. Rapport du trésorier, présentation et approbation des comptes et résultats de l'exercice écoulé.
6. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé.
7. Nomination de scrutateurs.
8. Admission de nouveaux associés.
9. Présentation du budget relatif au prochain exercice.
10. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.
11. Election au Conseil d'administration de l'asbl USBW. (*)
12. Interpellations et divers (**).

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous y rendre, vous pouvez donner votre procuration à un.e autre membre associé.e. Pour ce faire, il vous faut remplir le document « Procuration » **disponible dans l'onglet « Nos organisations et résultats » puis « Informations Gestion »** de notre site web : <http://www.usbw.be/pages/resultats-de-nos-organisations/club.html> Si vous êtes absent et que personne ne vous représente, votre voix ne sera pas prise en compte lors des éventuelles décisions. **L'Assemblée Générale de l'ASBL n'est légalement valable que si 50% des associés sont présents ou représentés. Nous comptons sur votre présence. Si vous ne pouvez pas vous libérer, faites-vous représenter via procuration.**

Toute personne désireuse de devenir soit membre associé.e, soit membre du Conseil d'Administration¹ doit faire parvenir sa candidature par mail à Anne Bourdouxhe (annebourdouxhe@hotmail.com) ou par courrier remis en main propre à un.e membre actif.ve du Conseil d'Administration, avant le vendredi 8 mars 2024, 20 heures. **Tous les fichiers se trouvent dans l'onglet « Informations Gestion »** de notre site web <http://www.usbw.be/pages/club.html>. Olivier Parvais se tient à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples informations avant d'envoyer votre candidature, soit en semaine au 02-384.46.00 (9h00 – 18h30), soit olivier@parvais.be, soit 0486-529.780

(*) Adrien Chiroux, Bénédicte Vandooren et Cédric Van Elsuwé sont sortants et rééligibles ; Nadine Duyck ne se représente pas. Il y a 5 mandats de 3 ans à pourvoir.

(**) Les interpellations doivent être faites par écrit et doivent parvenir à Anne Bourdouxhe **avant le jeudi 7 mars 2024**. Pas de réponses directes aux questions orales le jour de l'AG.

Le CA de l'USBW

¹ Fonction nécessitant le statut préalable de membre associé.

